



VACANCES D'ETE

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs* des Grandes Vacances

Date limite d'inscription le 10 Juin 2022

Nom du responsable légal : M. Mme Melle

→ Indiquez le ou les enfant(s) à inscrire :

NOM :	PRÉNOM :	NÉ(E) LE	__ / __ / __ __
NOM :	PRÉNOM :	NÉ(E) LE	__ / __ / __ __
NOM :	PRÉNOM :	NÉ(E) LE	__ / __ / __ __

Adresse complète:

Téléphone : Mail :

N° allocataire CAF :
(OBLIGATOIRE) (7 chiffres + 1 lettre)

QF :
(Le QF de référence pour l'année 2022 est celui de janvier 2022)

**INSCRIPTION 4 OU 5 JOURS PAR SEMAINE OBLIGATOIRE
SAUF POUR LES SEMAINES AVEC JOUR FERIE : INSCRIPTION 3 OU 4 JOURS OBLIGATOIRE**

JUILLET Accueil à GIDY	Cochez la date choisie	Heure d'arrivée Matin	Heure de départ Soir
Vendredi 08	<input type="checkbox"/>		
Lundi 11	<input type="checkbox"/>		
Mardi 12	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 13	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 14	FERIE		
Vendredi 15	<input type="checkbox"/>		
Lundi 18	<input type="checkbox"/>		
Mardi 19	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 20	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 21	<input type="checkbox"/>		
Vendredi 22	<input type="checkbox"/>		
Lundi 25	<input type="checkbox"/>		
Mardi 26	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 27	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 28	<input type="checkbox"/>		
Vendredi 29	<input type="checkbox"/>		

AOUT Accueil à CERCOTTES	Cochez la date choisie	Heure d'arrivée Matin	Heure de départ Soir
Lundi 1	<input type="checkbox"/>		
Mardi 2	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 3	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 4	<input type="checkbox"/>		
Vendredi 5	<input type="checkbox"/>		
Lundi 8	<input type="checkbox"/>		
Mardi 9	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 10	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 11	<input type="checkbox"/>		
Vendredi 12	<input type="checkbox"/>		
Lundi 15	FERIE		
Mardi 16	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 17	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 18	<input type="checkbox"/>		
Vendredi 19	<input type="checkbox"/>		
Lundi 22	<input type="checkbox"/>		
Mardi 23	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 24	<input type="checkbox"/>		
Jeudi 25	<input type="checkbox"/>		
Vendredi 26	<input type="checkbox"/>		
Lundi 29	<input type="checkbox"/>		
Mardi 30	<input type="checkbox"/>		
Mercredi 31	<input type="checkbox"/>		

**LE PAIEMENT EST OBLIGATOIRE
A L'INSCRIPTION**

Ouverture sous
réserve de 20
inscrits
minimum à la
date limite
d'inscription

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre

Par carte bancaire

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

Par chèques

A l'ordre de Cigales et Grillons
(précisez au dos de votre chèque le nom et prénom
de l'enfant)



Par chèques vacances ANCV

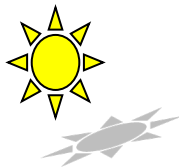
Par tickets CESU



A Le Signature :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



► Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Huêtré.
 Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.
 Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

► Lieux :

 Horaire des garderies A l'accueil de loisirs * le matin : de 7h30 à 9h00 * le soir : de 17h00 à 18h00	 Accueil de Loisirs de Juillet Ecole Olympe de Gouge Esplanade Olympe de Gouge 45220 GIDY Tél : 02.34.52.05.42 <hr/> Accueil de Loisirs d'Août Local multi accueil Rue Louise Dubel 45520 CERCOTTES Tél : 02.38.75.47.27	 Les rendez-vous ! Le mardi 7 Juin 2022 : Réunion d'informations à 18h00 à la salle Louise Dubel à Cercottes (selon les conditions sanitaires en vigueur) Le 10 Juin : <u>Date limite d'inscription</u>
---	---	--

► Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).
 De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

► Restauration :

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

► Conditions d'inscription et modalité de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier).

* La **date limite d'inscription est fixée au 10 juin 2022**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'été.

* Les inscriptions se font à la semaine (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2022	Tarif journée Commune (habitants de Cercottes)
Tranche 1 : de 0 à 260	3,50 €
Tranche 2 : de 261 à 360	5,00 €
Tranche 3 : 361 à 460	6,50 €
Tranche 4 : 461 à 560	8,00 €
Tranche 5 : 561 à 660	9,30 €
Tranche 6 : 661 à 850	10,50 €
Tranche 7 : 851 à 1100	11,90 €
Tranche 8 : 1101 à 1350	15,10 €
Tranche 9 : 1351 à 1500	17,10 €
Tranche 10 : 1501 à 1650	18,10 €
Tranche 11 : 1651 à 1800	19,10 €
Tranche 12 : 1801 et +	20,10 €

Prise en charge financière par la mairie de Huêtré à hauteur de **10 jours par enfant**. Au-delà, le tarif hors commune sera appliqué.
 En cas de non présentation du justificatif QF 2022 le tarif appliqué sera le **tarif maximum**. (QF de référence est celui de Janvier 2022)

► Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.
 Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

► Mode de règlement possible et facilité de paiement :

⇨ Par chèques
 (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

⇨ Par carte bancaire

⇨ Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU

► Annulation :

* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes :
 Absence sur la journée complète +
 présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS